



Évaluation de l'Entente Canada-Nunavut sur le développement du marché du travail

Rapport final

Le 8 août 2023



Évaluation de l'entente Canada – Nunavut sur le développement du marché du travail

Les formats en gros caractères, braille, MP3 (audio), texte électronique, et DAISY sont disponibles sur demande en [commandant en ligne](#) ou en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Si vous utilisez un téléscripteur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2023

Pour obtenir des renseignements sur les droits de reproduction :

droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca.

PDF

No de catalogue : Em20-83/1-2023F-PDF

ISBN 978-0-660-67654-8




Table des matières

Table des matières	i
Liste des tableaux	ii
Liste des graphiques	iii
Liste des abréviations	iv
Sommaire	v
Réponse de la direction	x
1. Présentation	1
2. Entente Canada-Nunavut sur le développement du marché du travail	2
2.1 Prestations d'emploi.....	3
2.2 Mesures de soutien.....	3
2.3 Participants admissibles couverts par cette étude	3
3. Méthodologie	4
3.1 Forces et limites des études.....	5
4. Constatations de l'évaluation	6
4.1 Profil des participants	6
4.2 Résultats pour les prestataires actifs et les anciens prestataires de l'assurance-emploi	7
4.3 Profils des participants de sous-groupes de la population et résultats sur le marché du travail.....	10
5. Initiatives de formation ciblée	19
6. Conclusion et recommandations	22
7. Références	24
Annexe A. Liste des 7 études présentées dans le rapport de synthèse	25

Liste des tableaux

Tableau 1. Profil des prestataires actifs et des anciens prestataires de l'assurance-emploi ayant participé à des programmes au Nunavut de 2009 à 2012	6
Tableau 2. Niveaux d'emploi et de revenus, et utilisation des prestations d'aide sociale au cours de l'année précédant la participation aux PEMS	7
Tableau 3. Profil des participantes (femmes) au Nunavut de 2009 à 2012	11
Tableau 4. Profil des participants (hommes) au Nunavut de 2009 à 2012	13
Tableau 5. Profil des participants (jeunes) au Nunavut de 2009 à 2012	15
Tableau 6. Profil des participants (Autochtones) au Nunavut de 2009 à 2012	17
Tableau 10. Résultats pour les participants autochtones (moyenne annuelle)	18
Tableau A 1. Aperçu des études présentées dans ce rapport	25

Liste des graphiques

Graphique i. Variation des revenus annuels moyens des prestataires actifs et des anciens prestataires, de l'assurance-emploi avant et après la participation.....	vii
Graphique ii. Variation de la proportion moyenne des prestataires actifs et des anciens prestataires de l'assurance-emploi qui ont eu recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale, avant et après la participation	vii
Graphique iii. Variation de l'incidence d'emploi des prestataires actifs et des anciens prestataires de l'assurance-emploi, avant et après la participation.....	viii
Graphique 1. Variation des revenus annuels moyens des prestataires actifs et des anciens prestataires de l'assurance-emploi, avant et après la participation.....	8
Graphique 2. Variation de la proportion moyenne des prestataires actifs et des anciens prestataires de l'assurance-emploi qui ont eu recours à des prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale, avant et après la participation	9
Graphique 3. Variation de l'incidence d'emploi des prestataires actifs et des anciens prestataires de l'assurance-emploi ayant participé au SAFA et aux SAE, avant et après la participation	10

Liste des abréviations

EDMT	Ententes sur le développement du marché du travail
EDSC	Emploi et Développement social Canada
SAE	Services d'aide à l'emploi
SAFA	Soutien à l'apprentissage et à la formation des adultes
PEMS	Prestations d'emploi et mesures de soutien

Sommaire

L'Entente Canada-Nunavut sur le développement du marché du travail (EDMT) est une entente bilatérale entre le Canada et le Nunavut pour la conception et la mise en œuvre de programmes de prestations d'emploi et de mesures de soutien (PEMS).

L'objectif des PEMS consiste à aider les personnes à obtenir ou à conserver un emploi grâce à divers programmes d'emploi actifs, dont des services de formation ou d'aide à l'emploi. Le déploiement efficace des PEMS devrait permettre aux participants de bénéficier des services dont ils ont besoin et de retourner rapidement au travail, ce qui devrait permettre de réaliser des économies dans le compte d'assurance-emploi.

Les programmes et services fournis par le Nunavut doivent correspondre aux catégories des PEMS établies en vertu de la *Loi sur l'assurance-emploi*. Voici une brève description des PEMS examinées dans le cadre de l'évaluation de l'EDMT Canada-Nunavut :

- Le programme de **Soutien à l'apprentissage et à la formation des adultes (SAFA)** aide les participants à acquérir des compétences professionnelles en leur octroyant une aide financière afin qu'ils participent à des formations en classe.
- Les **Services d'aide à l'emploi (SAE)** soutiennent les personnes qui se préparent à entrer dans le marché du travail ou à le réintégrer, ou aident ces personnes à trouver un meilleur emploi. Ces services peuvent prendre plusieurs formes, comme des conseils, l'aide à la préparation d'un plan d'action, l'acquisition d'habiletés en matière de recherche d'emploi, des clubs de recherche d'emploi, des services de placement, des services de gestion de cas et de suivi, et de l'information sur le marché du travail.
- Les **Initiatives de formation ciblée** aident les employeurs, les collectivités et les secteurs ou régions économiques à s'adapter aux changements au sein de la population active et à combler leurs besoins en ressources humaines.

Objectifs de l'évaluation

Forte du succès des cycles d'évaluation EDMT précédents, la présente évaluation vise à combler les lacunes dans les connaissances entourant l'efficacité, l'efficience, ainsi que la conception et la mise en œuvre de PEMS au Nunavut.

Investissement au titre de l'EDMT

Au cours de l'exercice 2020 à 2021, le Canada a transféré environ 4 millions de dollars (dont près de 787 000 \$ en fonds d'administration) au Nunavut.

Méthodologie de l'évaluation

Les conclusions présentées dans le présent rapport sont tirées de 2 études distinctes menées au Nunavut. Ces études examinent les questions liées à l'efficacité, à l'efficience, à la conception et à la mise en œuvre des programmes. On y utilise différentes méthodes qualitatives et quantitatives, dont :

- une analyse des résultats;
- des « entretiens avec des informateurs clés » auprès de responsables de programmes et de titulaires de projets;
- un questionnaire rempli par les responsables provinciaux;
- un examen de documents.

Les résultats sur le marché du travail sont produits pour 2 catégories de prestataires de l'assurance-emploi.

- Les **prestataires actifs** sont des participants qui ont commencé une intervention de PEMS alors qu'ils touchaient des prestations d'assurance-emploi.
- Les **anciens prestataires** sont des participants qui ont commencé une intervention de PEMS jusqu'à 3 ans après la fin de leurs prestations d'assurance-emploi¹.

Près de 730 prestataires actifs et anciens prestataires de l'assurance-emploi ont entrepris leur participation à des programmes et services découlant de l'EDMT Canada–Nunavut de 2009 à 2012.

Effacité et efficacité des PEMS

Principales constatations

Dans l'ensemble, l'analyse des résultats montre que les prestataires actifs et les anciens prestataires de l'assurance-emploi ayant participé au Soutien à l'apprentissage et à la formation des adultes (SAFA) et aux Services d'aide à l'emploi (SAE) avaient :

- des revenus supérieurs;
- moins recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale;
- une plus faible incidence d'emploi.

Une analyse par sous-groupe montre que les résultats sur le marché du travail des femmes, des hommes, des jeunes et des Autochtones après leur participation aux programmes correspondent en grande partie à ceux de l'ensemble des participants.

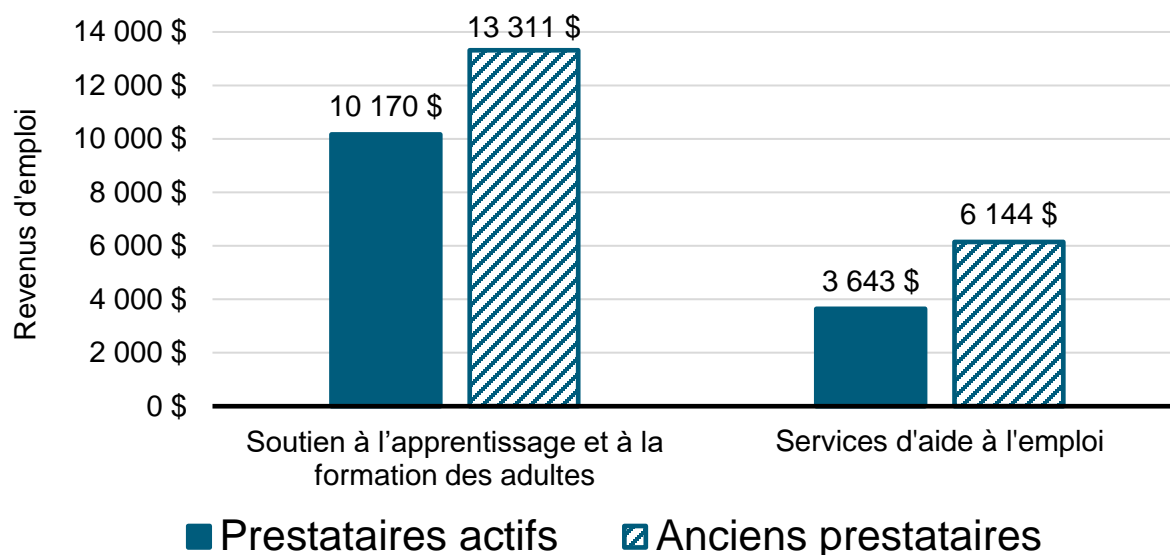
Les résultats sont produits sur une période de 10 à 11 ans, notamment :

- les 5 années avant le début de la participation;
- l'année ou les 2 années de participation aux programmes;
- les 4 années suivant la fin de la participation.

Le graphique i présente le changement aux revenus d'emploi annuels moyens, de la période de 5 ans précédant la participation à la période de 4 ans suivant la fin de la participation. Par exemple, les revenus annuels moyens des prestataires actifs ayant participé au SAFA étaient de 10 170 \$ supérieurs à ceux de la période précédant leur participation.

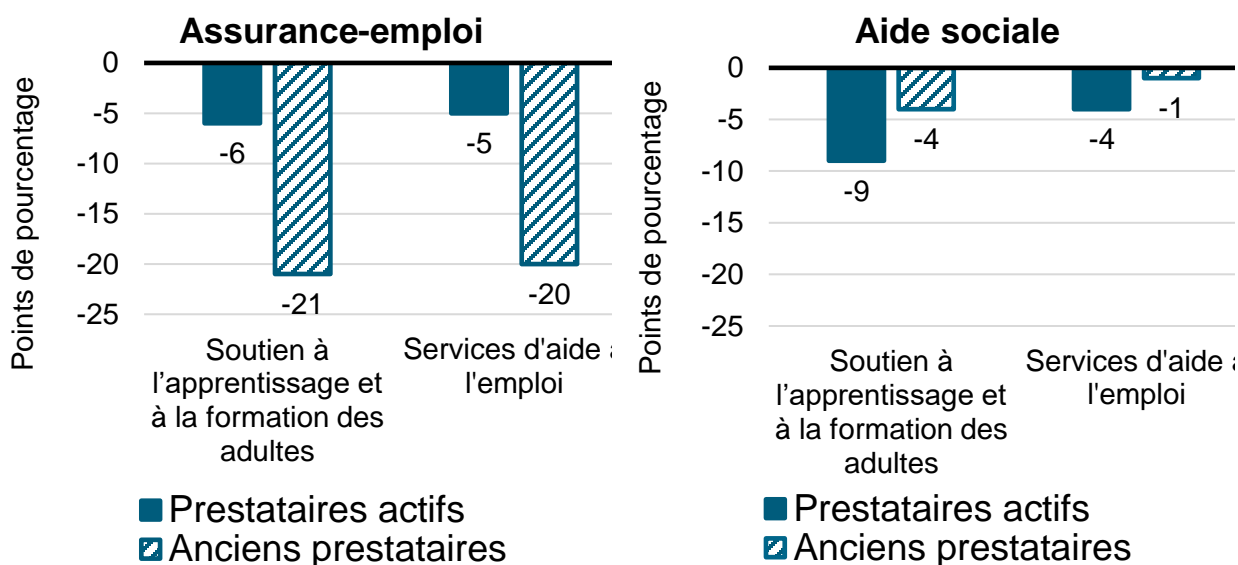
¹ Les anciens prestataires peuvent être des personnes qui sont sous-employées ou qui ne sont pas en mesure de redevenir admissibles aux prestations d'assurance-emploi, des personnes qui se retrouvent hors du marché du travail pour diverses raisons ou des bénéficiaires de l'aide sociale.

Graphique i. Variation des revenus annuels moyens des prestataires actifs et des anciens prestataires de l'assurance-emploi, avant et après la participation



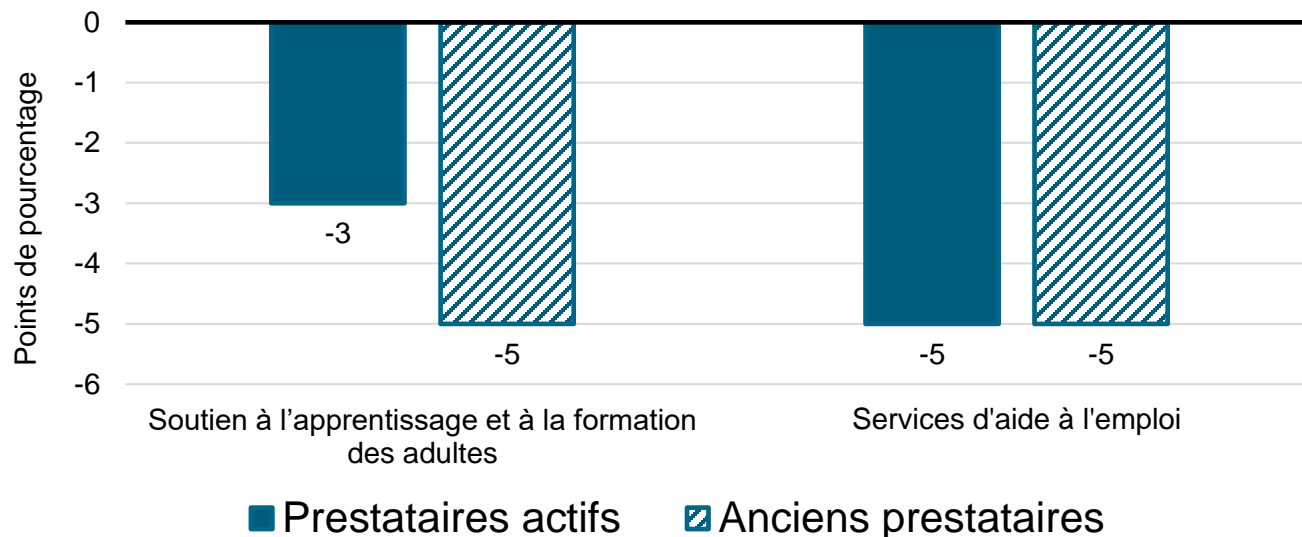
Le graphique ii présente l'évolution de la proportion moyenne de prestataires actifs et d'anciens prestataires de l'assurance-emploi ayant bénéficié de prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale entre les périodes ayant précédé et suivi leur participation à des programmes. Par exemple, les anciens prestataires qui ont participé au SAFA ont réduit leur recours aux prestations d'assurance-emploi de 21 points de pourcentage et d'aide sociale de 4 points de pourcentage.

Graphique ii. Variation de la proportion moyenne des prestataires actifs et des anciens prestataires de l'assurance-emploi qui ont eu recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale, avant et après la participation



Le graphique iii présente la variation de l'incidence d'emploi des prestataires actifs et des anciens prestataires ayant participé au SAFA et aux SAE entre les périodes ayant précédé et suivi leur participation à des programmes. Dans le cas des prestataires actifs et des anciens prestataires ayant participé au SAFA et aux SAE, une proportion plus faible était employée après la participation.

Graphique iii. Variation de l'incidence d'emploi des prestataires actifs et des anciens prestataires de l'assurance-emploi, avant et après la participation



Initiatives de formation ciblée

Le programme Initiatives de formation ciblée vise à soutenir l'élaboration et la prestation de programmes de formation et d'emploi pour les résidents du Nunavut sans emploi qui doivent surmonter de multiples obstacles à l'emploi. En général, les projets financés ciblent les problèmes du marché du travail liés aux aspects suivants :

- obstacles à l'emploi rencontrés par une population cible;
- formation et mesures de soutien adaptées à une population ou à un secteur en particulier.

Les responsables de programme au Nunavut ont mené des activités visant à soutenir la formation et le maintien de partenariats. Les partenaires ont contribué à la réalisation des projets et au soutien des participants grâce à leur expertise et au temps que leur personnel y a consacré pendant et après la participation aux programmes.

Recommandations

Depuis 2012, 7 études qualitatives et quantitatives ont abordé les problèmes et les questions liés à la conception, à la prestation et à l'efficacité des PEMS au Nunavut.

- Les études quantitatives ont permis de mieux comprendre les résultats des participants sur le marché du travail après la participation.

- Les études qualitatives ont permis de relever les difficultés particulières, les leçons apprises et les meilleures pratiques associées à la conception et au déploiement des PEMS. Chaque étude se penchait sur des considérations clés pour l'élaboration des programmes et des politiques ou pour la formulation de recommandations à cet égard.

L'évaluation des ententes sur le développement de la main-d'œuvre qui a été récemment achevée complète les études qualitatives consacrées aux EDMT. Cette évaluation s'est également appuyée sur des revues de la littérature. Elle fournit un éclairage unique sur les défis et les leçons apprises dans le cadre des efforts pour aider les personnes en situation de handicap, les immigrants et les personnes plus éloignées du marché de l'emploi.

La plupart des résultats de cette évaluation proviennent d'une analyse des résultats à moyen terme qui a été menée à partir de dossiers administratifs de grande qualité, ce qui vient confirmer l'importance de tirer profit et d'intégrer des données administratives pertinentes.

Deux recommandations clés se dégagent de ces principales conclusions.

Recommandation n° 1 : On incite le Nunavut à communiquer ses leçons apprises, ses pratiques exemplaires et ses expériences de défis associés à la conception et à la mise en œuvre de programmes, et à en discuter. Ces discussions avec EDSC devraient être bilatérales ou multilatérales, ainsi qu'avoir lieu au sein du réseau de prestation de services, s'il y a lieu.

Recommandation n° 2 : On incite le Nunavut à poursuivre ses efforts pour maintenir et renforcer les dispositions relatives à la collecte de données en vue de soutenir la production de rapports, la mesure du rendement et les évaluations fondées sur les données à l'échelle nationale et territoriale.

Réponse de la direction

Le Nunavut est reconnaissant de la coopération continue qu'il a avec EDSC, et plus particulièrement avec la Direction de l'évaluation, pour mesurer l'efficacité des prestations et des mesures que le gouvernement du Nunavut fournit dans le cadre de l'Entente sur le développement du marché du travail.

Le marché du travail du Nunavut est unique au Canada en ce sens que :

- le coût de la vie est élevé au Nunavut;
- une proportion élevée de la population est autochtone (inuite);
- une forte proportion de l'emploi rémunéré se trouve dans le secteur public;
- une proportion élevée de la population participe à la récolte de subsistance;
- il y a peu d'options pour l'éducation des adultes et l'enseignement postsecondaire;
- il existe des obstacles importants aux déplacements intercommunautaires et interprovinciaux;
- les niveaux de scolarité sont faibles;
- les niveaux de littératie sont faibles.

En raison des caractéristiques du marché du travail du Nunavut, même si des comparaisons avec d'autres provinces et territoires peuvent être utiles, le succès des interventions sur le marché du travail de ce territoire doit être mesuré par rapport aux données de référence du Nunavut.

En réponse à la recommandation n° 1, le Nunavut profite des occasions offertes par les réunions fédérales-provinciales-territoriales et les réunions du Forum des ministres du marché du travail et de ses groupes de travail pour échanger de l'information sur ses programmes et services et pour en apprendre davantage sur le travail d'autres administrations. Tout effort supplémentaire à cet égard est limité par l'insuffisance des ressources en personnel.

En réponse à la recommandation n° 2, le Nunavut reconnaît la valeur de données fiables et cohérentes pour contribuer à la production de rapports, à la mesure du rendement et aux évaluations fondées sur les données de nos prestations d'emploi et des mesures de soutien sur le marché du travail. À l'heure actuelle, le Nunavut n'a pas les systèmes d'information et les autres ressources nécessaires pour améliorer considérablement la collecte et l'analyse des données. Jusqu'à ce que les ressources nécessaires soient disponibles, les améliorations n'augmenteront que progressivement.

1. Présentation

Emploi et Développement social Canada (EDSC) a collaboré avec le Nunavut et 11 autres provinces et territoires pour terminer le troisième cycle de l'évaluation (de 2018 à 2023) des ententes sur le développement du marché du travail (EDMT).

Le premier cycle d'évaluation des EDMT a été réalisé de 1998 à 2012. Il s'agissait de réaliser des évaluations formatives et sommatives distinctes dans toutes les provinces et tous les territoires, sous la direction de comités d'évaluation mixtes bilatéraux.

En s'appuyant sur les pratiques exemplaires et les leçons apprises tirées du premier cycle, on a procédé au deuxième cycle d'évaluation des EDMT de 2012 à 2017. Le deuxième cycle a été conçu et mis en œuvre sous la direction d'un comité directeur fédéral-provincial-territorial pour l'évaluation des EDMT. Les travaux se sont appuyés sur des discussions bilatérales au sein de comités d'évaluation mixtes.

Le troisième cycle d'évaluation des EDMT s'appuie sur le succès du deuxième cycle. L'objectif consiste à combler les lacunes dans les connaissances au sujet de l'efficacité, de l'efficience, de la conception et du déploiement des prestations et mesures de soutien (PEMS). Le cycle d'évaluation a été conçu et mis en œuvre sous la direction d'un comité directeur fédéral-provincial-territorial pour l'évaluation des EDMT, composé de représentants d'EDSC et des 12 provinces et territoires participants.

En ce qui concerne le Nunavut, le présent rapport présente un résumé des résultats des évaluations qui sont tirés de 2 études distinctes.

2. Entente Canada-Nunavut sur le développement du marché du travail

Les EDMT sont des ententes bilatérales entre le Canada et chaque province et territoire pour la conception et la mise en œuvre des programmes et des services associés aux PEMS. Ces ententes ont été conclues en vertu de la partie II de la *Loi sur l'assurance-emploi* de 1996.

Au cours de l'exercice² 2020 à 2021, le Canada a transféré approximativement 4 millions de dollars au Nunavut. En vertu de l'entente, le Nunavut est responsable de la conception et de la prestation de programmes et de services financés dans le cadre de l'EDMT qui visent à aider les personnes à se préparer à l'emploi, à obtenir un emploi et à conserver leur emploi.

Les programmes et services découlant des EDMT sont classés en 2 catégories :

- Les **prestations d'emploi**³ sont réparties en 4 sous-catégories : le Soutien à l'apprentissage et à la formation des adultes (SAFA), la Formation en cours d'emploi, les Partenariats pour la création d'emplois, et l'Aide au travail indépendant.
- Les **mesures de soutien** se répartissent en 3 sous-catégories : Services d'aide à l'emploi⁴ (SAE), Initiatives de formation ciblée, ainsi que Recherche et innovation.

Le Nunavut dispose de la souplesse nécessaire pour adapter les PEMS aux particularités de son marché du travail, pourvu que ces adaptations demeurent conformes à la partie II de la *Loi sur l'assurance-emploi*⁵.

L'objectif des PEMS consiste à aider les personnes à obtenir ou à conserver un emploi grâce à divers programmes d'emploi actifs, dont des services de formation ou d'aide à l'emploi. Le déploiement efficace des PEMS devrait permettre aux participants de bénéficier des services dont ils ont besoin et de retourner rapidement au travail, ce qui devrait permettre de réaliser des économies dans le compte de l'assurance-emploi.

Parmi les programmes et services examinés dans le cadre de cette étude, on retrouve le SAFA, les SAE et les Initiatives de formation ciblée.

² Un exercice commence le 1^{er} avril d'une année et prend fin le 31 mars de l'année suivante.

³ Depuis le 1^{er} avril 2018, l'admissibilité aux prestations d'emploi a été élargie de manière à inclure les personnes qui ont versé des cotisations minimales d'assurance-emploi supérieures au seuil de remboursement des cotisations (soit 2 000 \$ de revenus) pendant au moins 5 des 10 dernières années.

⁴ Les Services d'aide à l'emploi sont offerts à tous les résidents du Nunavut.

⁵ Emploi et Développement social Canada (2012). *Labour Market Development Agreements Process for Determination of Similarity* (document interne).

2.1 Prestations d'emploi

L'évaluation présente les résultats à moyen terme pour le SAFA. Le programme aide les participants, y compris les apprentis, à acquérir des compétences professionnelles en leur octroyant une aide financière qui leur permet de choisir une formation donnée en classe, de prendre des arrangements pour la suivre et de payer les frais qui y sont associés.

2.2 Mesures de soutien

Voici quelques-unes des mesures de soutien examinées dans la cadre de ce rapport :

- **Services d'aide à l'emploi** : divers services pour aider les personnes qui entrent ou reviennent sur le marché du travail ou qui cherchent un meilleur emploi. Ces services prennent entre autres la forme de services de recherche d'emploi, de perfectionnement professionnel et de counseling, ainsi que de l'aide à la rédaction du curriculum vitæ. Ces services sont qualifiés d'« interventions légères » en raison de leur très courte durée. Ils peuvent être fournis individuellement ou en groupe.
 - Une intervention typique dure moins d'une journée, mais les participants peuvent recevoir plusieurs interventions courtes sur une période de quelques semaines. Ces services sont généralement fournis en combinaison avec des interventions plus intensives.
- **Initiatives de formation ciblée** : vise à soutenir l'élaboration et la prestation de programmes de formation et d'emploi pour les résidents du Nunavut sans emploi qui rencontrent de multiples obstacles à l'emploi. La mesure de soutien comprend une vaste gamme d'activités de formation financées, telles que les suivantes :
 - formation sur les compétences essentielles;
 - formation sur les compétences relatives à l'employabilité;
 - formation sur la maîtrise de la dynamique de la vie;
 - formation de préparation à l'emploi (l'expérience en milieu de travail est préférable).

2.3 Participants admissibles couverts par cette étude

Les résultats sur le marché du travail sont produits pour les prestataires actifs et les anciens prestataires de l'assurance-emploi :

- Les prestataires actifs sont des participants qui ont commencé une intervention de PEMS alors qu'ils touchaient des prestations d'assurance-emploi.
- Les anciens prestataires sont des participants qui ont commencé une intervention de PEMS jusqu'à 3 ans après la fin de leurs prestations d'assurance-emploi.

3. Méthodologie

Les conclusions présentées dans le présent rapport sont tirées de 2 études distinctes :

- Examen des résultats à moyen terme de 2010 à 2017
- Conception et exécution du programme Initiatives de formation ciblée au Nunavut

Ces études examinent des questions liées à l'efficacité, à l'efficience, à la conception et à la mise en œuvre des programmes, et elles reposent sur des combinaisons de méthodes qualitatives et quantitatives. L'annexe A présente un aperçu de chacune de ces études.

3.1 Examen des résultats à moyen terme de 2010 à 2017

L'étude fait état des résultats sur le marché du travail des prestataires actifs et des anciens prestataires de l'assurance-emploi ayant participé au SAFA et aux SAE. Lorsque le nombre de participants était suffisant, les résultats ont été examinés pour les prestataires actifs et les anciens prestataires de l'assurance-emploi qui étaient des femmes, des hommes, des jeunes (âgés de moins de 30 ans) et des Autochtones.

L'étude inclut jusqu'à 100 % des participants ayant commencé à bénéficier des PEMS durant la période du premier avril 2009 au 31 décembre 2012. La période a été choisie afin d'évaluer les résultats des PEMS dans les années suivant la participation.

L'analyse des résultats permet d'obtenir des statistiques descriptives sur l'expérience des participants sur le marché du travail avant et après leur participation aux programmes. Par exemple, elle révèle les revenus annuels moyens des prestataires actifs avant, pendant et après la participation et présente les changements observés. Dans l'ensemble, les analyses ont été menées sur une période de 10 à 11 ans :

- une période antérieure à la participation de 5 ans pour le SAFA et les SAE;
- une période de participation de 2 ans pour le SAFA et d'un an pour les SAE;
- une période postérieure à la participation de 4 ans pour le SAFA et les SAE.

Il est important de noter que les résultats sur le marché du travail concernant les revenus d'emploi, les prestations d'assurance-emploi et les prestations d'aide sociale sont présentés en dollars constants de 2010.

3.2 Conception et exécution des Initiatives de formation ciblée au Nunavut

L'étude porte sur la conception et l'exécution du programme, donne un aperçu de ses forces et cerne plusieurs défis associés à l'administration et à l'exécution du programme. Elle est fondée sur un examen de documents, un questionnaire rempli par le ministère des Services à la famille, et des entrevues avec des informateurs clés menées auprès des responsables du programme et des titulaires de projets.

3.3 Forces et limites des études

L'un des principaux atouts de ces études tient au fait que toutes les analyses quantitatives sont basées sur des données administratives plutôt que sur des réponses à des enquêtes. Contrairement aux données d'enquêtes, les données administratives ne peuvent être entachées par des erreurs de mémoire ou des réponses biaisées.

L'analyse des résultats fournit une évaluation de l'évolution de la situation des participants sur le marché du travail au fur et à mesure, mais ne permet pas de faire d'inférence quant à la mesure dans laquelle les changements découlaient réellement de la participation aux PEMS. À titre d'exemple, l'augmentation des revenus d'emploi au cours de la période examinée pourrait être en partie attribuable à une augmentation des salaires.

En ce qui a trait à l'étude sur la conception et l'exécution des initiatives de formation ciblée, le nombre d'informateurs clés interviewés est relativement faible. Par ailleurs, les réponses fournies par les informateurs clés sont le reflet de leur propre expérience et de leur région; il est donc possible qu'elles ne soient pas représentatives de l'ensemble du territoire.

4. Constatations de l'évaluation

4.1 Profil des participants

De 2009 à 2012, près de 730 prestataires actifs et anciens prestataires de l'assurance-emploi ont participé à des programmes et services découlant de l'EDMT au Nunavut. Le profil des participants est présenté dans le tableau 1 selon leur sexe, leur âge, leur groupe sociodémographique, leur statut matrimonial, leur niveau de scolarité, leur profession et leur secteur d'activité. Les informations concernant leur niveau de scolarité, leur profession et leur secteur d'activité sont basées sur le dernier emploi qu'ils ont occupé avant de demander des prestations d'assurance-emploi. L'information sur les groupes sociodémographiques est autodéclarée.

Tableau 1. Profil des prestataires actifs et des anciens prestataires de l'assurance-emploi ayant participé à des programmes au Nunavut de 2009 à 2012

Catégories	Prestataires actifs	Anciens prestataires
Nombre de participants	233	495
Sexe	Femme = 26 % Homme = 74 %	Femme = 33 % Homme = 67 %
Âge	30 ans et moins = 38 % 31 à 54 ans = 59 % 55 ans et plus = 3 %	30 ans et moins = 37 % 31 à 54 ans = 59 % 55 ans et plus = 4 %
Groupe sociodémographique	Autochtones = 91 %	Autochtones = 96 %
État matrimonial	Marié ou conjoint de fait = 51 % Célibataire = 41 % Veuf/divorcé/séparé = 6 %	Marié ou conjoint de fait = 52 % Célibataire = 39 % Veuf/divorcé/séparé = 6 %
Niveau de scolarité ou de compétences	Études secondaires ou formation professionnelle = 27 % Formation en cours d'emploi = 40 % Formation collégiale, professionnelle ou d'apprenti = 24 % Diplôme universitaire = 6 %	Études secondaires ou formation professionnelle = 27 % Formation en cours d'emploi = 40 % Formation collégiale, professionnelle ou d'apprenti = 26 % Diplôme universitaire = 5 %
Trois principaux groupes professionnels	Autres travailleurs manuels = 28 % Travailleurs qualifiés et artisans = 18 % Travailleurs manuels semi-spécialisés; autre personnel de la vente et des services = 12 % chacun	Autres travailleurs manuels = 27 % Travailleurs manuels semi-spécialisés; autre personnel de la vente et des services = 13 % chacun Travailleurs qualifiés et artisans = 12 %

Trois principaux secteurs d'activité

Administration publique = 22 %
 Construction = 16 %
 Services immobiliers et services de location et de location à bail = 15 %

Administration publique = 26 %
 Construction = 14 %
 Commerce de détail = 11 %

*Il est possible que les valeurs dans ce tableau ne totalisent pas 100 % en raison de l'arrondissement ou de valeurs manquantes.

Comme le montre le tableau 2, dans l'année précédant leur participation au programme, les anciens prestataires ont des niveaux d'emploi et de revenus annuels inférieurs à ceux des prestataires actifs.

Tableau 2. Niveaux d'emploi et de revenus, et utilisation des prestations d'aide sociale au cours de l'année précédant la participation aux PEMS

Caractéristiques de la situation d'emploi avant la participation aux PEMS	Prestataires actifs	Anciens prestataires
Revenus d'emploi moyens	32 673 \$	19 253 \$
Pourcentage de prestataires en emploi	99 %	91 %
Pourcentage de prestataires recevant des prestations d'aide sociale	37 %	38 %

4.2 Résultats pour les prestataires actifs et les anciens prestataires de l'assurance-emploi

Principales constatations

À la suite de la participation au programme, les prestataires actifs et les anciens prestataires de l'assurance-emploi ayant participé au SAFA et aux SAE :

- avaient des revenus annuels moyens plus élevés;
- avaient moins recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale;
- avaient une incidence d'emploi plus faible, ce qui peut être attribué, en partie, au départ à la retraite des participants⁶.

Les résultats à moyen terme ont été évalués pour les prestataires de l'assurance-emploi, anciens et actifs, qui ont participé au SAFA et aux SAE. Les résultats décrivent l'évolution des revenus des participants, le recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale, ainsi que l'incidence d'emploi avant et après la participation aux programmes.

⁶ L'incidence d'emploi plus faible peut être attribuée, en partie, au départ à la retraite de certains participants. Entre la période précédant la participation et la période suivant la participation, le pourcentage de participants qui touchent des prestations du Régime de pensions du Canada et de la Sécurité de la vieillesse a augmenté.

Les résultats sur le marché du travail étudiés ici sont ceux des personnes qui ont entamé leur participation pendant la période allant de 2009 à 2012. Les statistiques portent sur la période de 5 années qui précède la participation au programme et sur la période de 5 années qui suit la première année de participation au programme.

Durant la période de 2009 à 2012 :

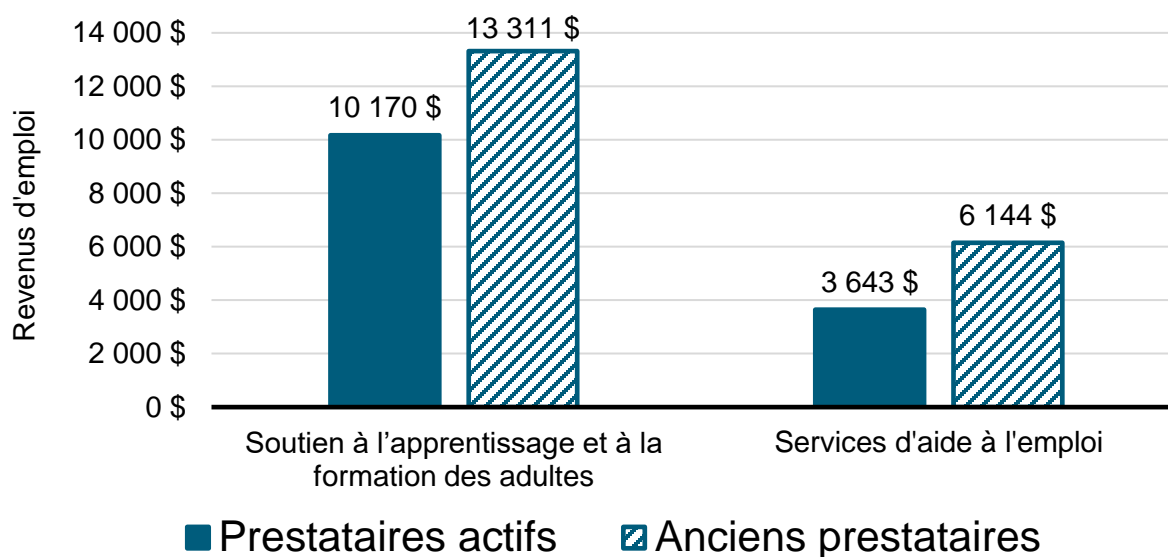
- 129 prestataires actifs et 212 anciens prestataires de l'assurance-emploi ont participé au SAFA;
- 94 prestataires actifs et 244 anciens prestataires de l'assurance-emploi ont reçu des SAE.

Les résultats concernant les prestataires actifs qui ont reçu des SAE doivent être interprétés avec prudence compte tenu du faible nombre de participants (n=94).

Revenus d'emploi

Comme le montre le graphique 1, les prestataires actifs et les anciens prestataires qui ont participé au SAFA et aux SAE ont touché des revenus d'emploi annuels moyens plus élevés pendant la période ayant suivi leur participation que pendant les 5 années précédant leur participation. Par exemple, les revenus annuels moyens des prestataires actifs qui ont participé au SAFA étaient de 10 170 \$ plus élevés au cours de la période postérieure à la participation qu'au cours de la période antérieure à la participation.

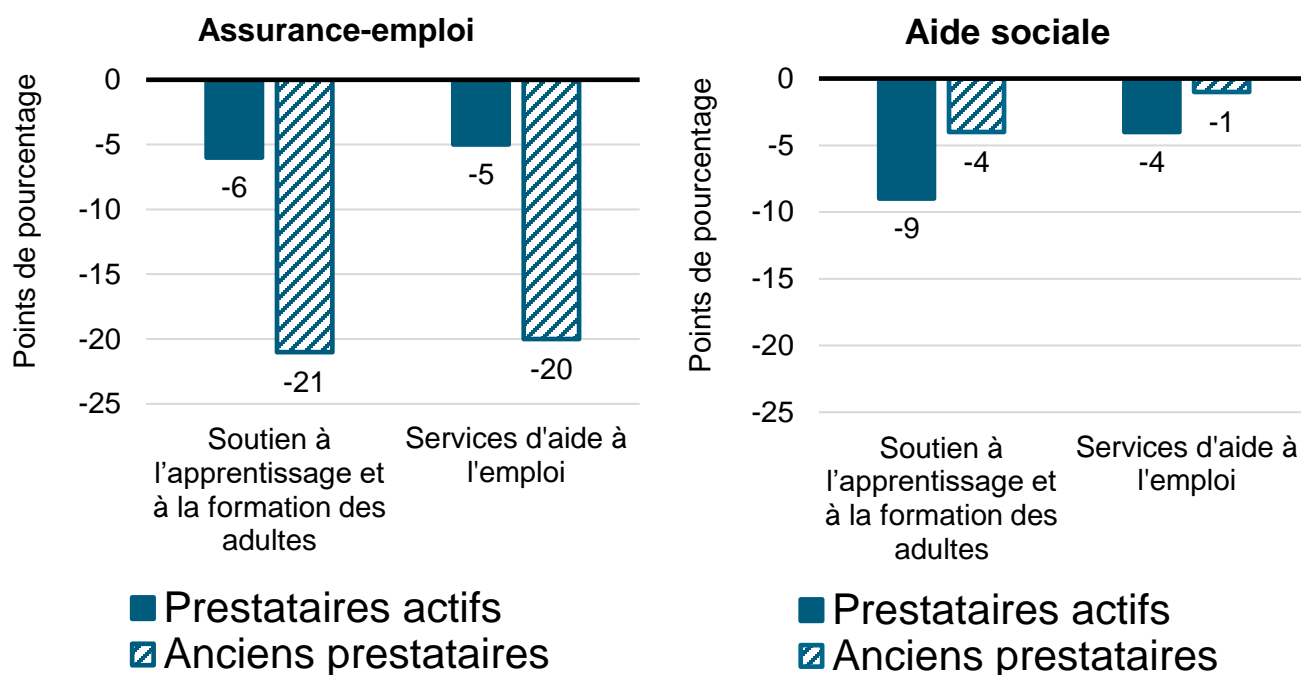
Graphique 1. Variation des revenus annuels moyens des prestataires actifs et des anciens prestataires de l'assurance-emploi, avant et après la participation



Recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale

Comme le montre le graphique 2, comparativement aux 5 années précédant la participation, la proportion moyenne de participants qui utilisent des mesures de soutien du revenu est plus faible au cours de la période postérieure à la participation pour les prestataires actifs et les anciens prestataires de l'assurance-emploi qui ont participé au SAFA et aux SAE. Par exemple, les anciens prestataires de l'assurance-emploi qui ont participé au SAFA ont réduit leur recours aux prestations d'assurance-emploi de 21 points de pourcentage et aux prestations d'aide sociale de 4 points de pourcentage.

Graphique 2. Variation de la proportion moyenne des prestataires actifs et des anciens prestataires de l'assurance-emploi qui ont eu recours à des prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale, avant et après la participation

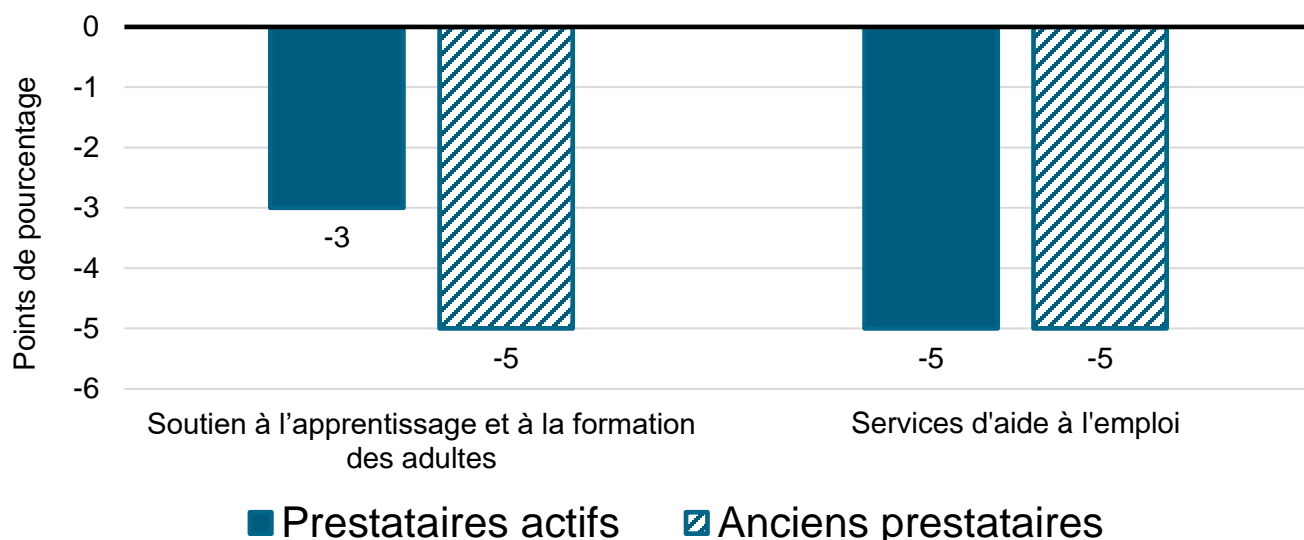


Incidence d'emploi

Comme le montre le graphique 3, pour le SAFA et les SAE, la proportion des prestataires actifs et des anciens prestataires de l'assurance-emploi qui étaient employés était plus faible pendant la période postérieure à la participation que pendant la période antérieure à la participation.

La baisse de l'incidence d'emploi peut être attribuée, en partie, au départ à la retraite de certains participants. Cette conclusion est fondée sur le fait que le pourcentage de participants qui reçoivent des prestations du Régime de pensions du Canada et de la Sécurité de la vieillesse a augmenté entre la période antérieure et la période postérieure à la participation. Par exemple, parmi les participants au SAFA, le pourcentage de prestataires actifs ayant un emploi a diminué de 3 points de pourcentage et le pourcentage de participants recevant le Régime de pensions du Canada a augmenté de 2 points de pourcentage.

Graphique 3. Variation de l'incidence d'emploi des prestataires actifs et des anciens prestataires de l'assurance-emploi ayant participé au SAFA et aux SAE, avant et après la participation



4.3 Profils des participants de sous-groupes de la population et résultats sur le marché du travail

Participant(e)s (femmes)

Principales constatations

À la suite de la participation au SAFA, les femmes qui étaient d'anciennes prestataires de l'assurance-emploi :

- avaient des revenus annuels moyens plus élevés;
- avaient moins recours à des prestations d'assurance-emploi, mais un peu plus recours aux prestations d'aide sociale;
- avaient une incidence d'emploi plus faible, ce qui peut être attribué, en partie, par le départ à la retraite de certaines participantes.

De 2009 à 2012, 225 des participants aux programmes et services au Nunavut étaient des femmes, ce qui représente près de 31 % des participants.

Le profil des femmes participantes est présenté au tableau 3. Les caractéristiques suivantes sont présentées : l'âge, le groupe sociodémographique, l'état matrimonial, le niveau de scolarité, la profession et le secteur d'activité. Les informations concernant leur niveau de scolarité, leur profession et leur secteur d'activité sont basées sur le dernier emploi qu'ils ont occupé avant de demander des prestations d'assurance-emploi. L'information sur les groupes sociodémographiques est autodéclarée.

Tableau 3. Profil des participantes (femmes) au Nunavut de 2009 à 2012

Catégories	Prestataires actives	Anciennes prestataires
Nombre de participantes	60	165
Âge	30 ans et moins = 43 % 31 à 54 ans = 53 %	30 ans et moins = 36 % 31 à 54 ans = 60 %
Groupe sociodémographique	Autochtones = 85 %	Autochtones = 93 %
État matrimonial	Mariée ou conjointe de fait = 45 % Célibataire = 45 % Veuve/divorcée/séparée = <10 participantes	Mariée ou conjointe de fait = 54 % Célibataire = 36 % Veuve/divorcée/séparée = 10 %
Niveau de scolarité ou de compétences	Études secondaires ou formation professionnelle = 38 % Formation en cours d'emploi = 27 % Formation collégiale, professionnelle ou d'apprentie = <10 participantes Diplôme universitaire = <10 participantes	Études secondaires ou formation professionnelle = 32 % Formation en cours d'emploi = 23 % Formation collégiale, professionnelle ou d'apprentie = 30 % Diplôme universitaire = 12 %
Trois principaux groupes professionnels	Autres professionnelles de la vente et des services = 22 % Personnel de bureau = 20 % Personnel intermédiaire de la vente et des services = 18 %	Personnel de bureau et autre personnel de la vente et des services = 19 % chacun Personnel semi-professionnel et technique = 14 % Professionnelles = 12 %
Trois principaux secteurs d'activité	Administration publique = 38 % Commerce de détail; services d'enseignement; soins de santé et aide sociale = <10 participantes chacun	Administration publique = 36 % Commerce de détail = 18 % Soins de santé et aide sociale = 13 %

*Il est possible que les valeurs dans ce tableau ne totalisent pas 100 % en raison de l'arrondissement ou de valeurs manquantes.

Comme le montre le tableau 4, les femmes qui étaient d'anciennes prestataires de l'assurance-emploi et qui ont participé au SAFA :

- ont gagné 6 835 \$ de plus par année, en moyenne, pendant la période postérieure à la participation qu'au cours de la période ayant précédé la participation;
- ont connu une diminution de 20 points de pourcentage du recours aux prestations d'assurance-emploi, mais une légère augmentation de 1 point de pourcentage du recours aux prestations d'aide sociale;
- ont connu une baisse de leur incidence d'emploi de 7 points de pourcentage.

Tableau 4. Résultats pour les femmes participantes (moyenne annuelle)

Indicateur	SAFA – anciennes prestataires
Revenus d'emploi (\$)	6 835
Prestations d'assurance-emploi (points de pourcentage)	-20
Prestations d'aide sociale (points de pourcentage)	1
Incidence d'emploi (points de pourcentage)	-7
n =	70

Remarque : Les résultats concernant les femmes qui sont d'anciennes prestataires ayant participé au SAFA doivent être interprétés avec prudence, compte tenu du faible nombre de participantes (70).

Participants (hommes)

Principales constatations

À la suite de leur participation au SAFA et aux SAE, les hommes qui étaient des prestataires actifs et d'anciens prestataires de l'assurance-emploi :

- avaient des revenus annuels moyens plus élevés;
- avaient moins recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale;
- avaient, à l'exception des prestataires actifs ayant participé aux SAE, une incidence d'emploi plus faible, ce qui peut être attribué, en grande partie, au départ à la retraite de certains participants.

De 2009 à 2012, 503 participants au Nunavut étaient des hommes, ce qui représente près de 69 % des participants.

Le tableau 5 présente le profil des participants masculins. Parmi les informations, on retrouve leur âge, leur groupe sociodémographique, leur état matrimonial, leur niveau de scolarité, leur profession et leur secteur d'activité. Les informations concernant leur niveau de scolarité, leur profession et leur secteur d'activité sont basées sur le dernier emploi qu'ils ont occupé avant de demander des prestations d'assurance-emploi. L'information sur les groupes sociodémographiques est autodéclarée.

Tableau 5. Profil des participants (hommes) au Nunavut de 2009 à 2012

Catégories	Prestataires actifs	Anciens prestataires
Nombre de participants	173	330
Âge	30 ans et moins = 36 % 31 à 54 ans = 61 % 55 ans et plus = <10 participants	30 ans et moins = 37 % 31 à 54 ans = 58 % 55 ans et plus = 5 %
Groupe sociodémographique	Autochtones = 94 %	Autochtones = 98 %
État matrimonial	Marié ou conjoint de fait = 53 % Célibataire = 40 % Veuf/divorcé/séparé = <10 participants	Marié ou conjoint de fait = 50 % Célibataire = 41 % Veuf/divorcé/séparé = 5 %
Niveau de scolarité ou de compétences	Études secondaires ou formation professionnelle = 23 % Formation en cours d'emploi = 45 % Formation collégiale, professionnelle ou d'apprenti = 27 % Diplôme universitaire = <10 participants	Études secondaires ou formation professionnelle = 24 % Formation en cours d'emploi = 48 % Formation collégiale, professionnelle ou d'apprenti = 24 % Diplôme universitaire = <10 participants
Trois principaux groupes professionnels	Autres travailleurs manuels = 36 % Travailleurs qualifiés et artisans = 24 % Travailleurs manuels semi-spécialisés = 17 %	Autres travailleurs manuels = 38 % Travailleurs qualifiés et artisans; travailleurs manuels semi-spécialisés = 18 % chacun Autre personnel de la vente et des services = 10 %
Trois principaux secteurs d'activité	Construction = 20 % Services immobiliers et services de location et de location à bail = 18 % Administration publique = 17 %	Administration publique = 22 % Construction = 20 % Services immobiliers et services de location et de location à bail = 13 %

*Il est possible que les valeurs dans ce tableau ne totalisent pas 100 % en raison de l'arrondissement ou de valeurs manquantes.

Le tableau 6 présente les résultats détaillés pour les participants masculins. Par exemple, les résultats révèlent les faits ci-dessous.

- En moyenne, les hommes qui étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi et qui avaient participé au SAFA :
 - ont gagné 10 868 \$ de plus par année dans la période suivant la participation par rapport à la période antérieure à la participation;
 - ont réduit leur recours aux prestations d'assurance-emploi de 6 points de pourcentage et aux prestations d'aide sociale de 8 points de pourcentage;
 - ont connu une baisse de leur incidence d'emploi de 3 points de pourcentage.
- En moyenne, les hommes qui étaient d'anciens prestataires de l'assurance-emploi et qui avaient participé aux SAE :
 - ont gagné 6 505 \$ de plus par année au cours de la période postérieure à la participation par rapport à la période antérieure à la participation;
 - ont réduit leur recours aux prestations d'assurance-emploi de 23 points de pourcentage et aux prestations d'aide sociale de 4 points de pourcentage;
 - ont connu une baisse de leur incidence d'emploi de 5 points de pourcentage.

Tableau 6. Résultats pour les hommes participants (moyenne annuelle)

Indicateur	SAFA – prestataires actifs	SAFA – anciens prestataires	SAE – prestataires actifs	SAE – anciens prestataires
Revenus d'emploi (\$)	10 868	16 646	4 920	6 505
Prestations d'assurance-emploi (points de pourcentage)	-6	-22	-8	-23
Prestations d'aide sociale (points de pourcentage)	-8	-7	-5	-4
Incidence d'emploi (points de pourcentage)	-3	-4	1	-5
n =	95	142	50	132

Remarque : Compte tenu du faible nombre de participants, les résultats des prestataires actifs de l'assurance-emploi (hommes) ayant participé au SAFA (95) et aux SAE (50) devraient être interprétés avec prudence.

Participants (jeunes)

Principales constatations

À la suite de leur participation au SAFA et aux SAE, les anciens prestataires de l'assurance-emploi qui sont des jeunes (âgés de 30 ans ou moins) :

- avaient des revenus annuels moyens plus élevés;
- avaient moins recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale;
- avaient une incidence d'emploi plus faible.

De 2009 à 2012, 270 participants au Nunavut étaient des jeunes, ce qui représente près de 37 % des participants.

Le tableau 7 présente le profil des jeunes participants. Parmi les informations, on retrouve leur sexe, leur groupe sociodémographique, leur état matrimonial, leur niveau de scolarité, leur profession et leur secteur d'activité. Les informations concernant leur niveau de scolarité, leur profession et leur secteur d'activité sont basées sur le dernier emploi qu'ils ont occupé avant de demander des prestations d'assurance-emploi. L'information sur les groupes sociodémographiques est autodéclarée.

Tableau 7. Profil des participants (jeunes) au Nunavut de 2009 à 2012

Catégories	Prestataires actifs	Anciens prestataires
Nombre de participants	88	182
Sexe	Femme = 30 % Homme = 70 %	Femme = 33 % Homme = 67 %
Groupe sociodémographique	Autochtones = 91 %	Autochtones = 97 %
État matrimonial	Marié ou conjoint de fait = 45 % Célibataire = 53 %	Marié ou conjoint de fait = 43 % Célibataire = 53 %
Niveau de scolarité ou de compétences	Études secondaires ou formation professionnelle = 30 % Formation en cours d'emploi = 41 % Formation collégiale, professionnelle ou d'apprenti = 22 % Diplôme universitaire = <10 participants	Études secondaires ou formation professionnelle = 26 % Formation en cours d'emploi = 41 % Formation collégiale, professionnelle ou d'apprenti = 26 % Diplôme universitaire = 7 %
Trois principaux groupes professionnels	Autres travailleurs manuels = 30 % Travailleurs qualifiés et artisans = 17 % Personnel de bureau = 13 %	Autres travailleurs manuels = 30 % Travailleurs qualifiés et artisans = 15 % Personnel de bureau = 12 %
Trois principaux secteurs d'activité	Administration publique = 27 % Services immobiliers et services de location et de location à bail = 17 % Construction = 11 %	Administration publique = 20 % Construction = 16 % Services immobiliers et services de location et de location à bail = 12 % chacun

*Il est possible que les valeurs dans ce tableau ne totalisent pas 100 % en raison de l'arrondissement ou de valeurs manquantes.

Le tableau 8 présente des résultats détaillés pour les anciens prestataires de l'assurance-emploi qui étaient des jeunes (âgés de 30 ans ou moins) et qui ont participé au SAFA et aux SAE. Les résultats révèlent que :

- Les jeunes qui sont d'anciens prestataires de l'assurance-emploi et qui ont participé au SAFA :
 - ont gagné 15 231 \$ de plus par année, en moyenne, pendant la période postérieure à la participation qu'au cours de la période antérieure à la participation;
 - ont réduit leur recours aux prestations d'assurance-emploi de 10 points de pourcentage et aux prestations d'aide sociale de 1 point de pourcentage;
 - ont connu une baisse de leur incidence d'emploi de 3 points de pourcentage.
- Les jeunes qui sont d'anciens prestataires et qui ont participé aux SAE :
 - ont gagné 7 455 \$ de plus par année, en moyenne, pendant la période postérieure à la participation qu'au cours de la période antérieure à la participation;
 - ont réduit leur recours aux prestations d'assurance-emploi de 13 points de pourcentage et aux prestations d'aide sociale de 5 points de pourcentage;
 - ont connu une baisse de leur incidence d'emploi de 3 points de pourcentage.

Tableau 8. Résultats pour les jeunes participants (moyenne annuelle)

Indicateur	SAFA – anciens prestataires	SAE – anciens prestataires
Revenus d'emploi (\$)	15 231	7 455
Prestations d'assurance-emploi (points de pourcentage)	-10	-13
Prestations d'aide sociale (points de pourcentage)	-1	-5
Incidence d'emploi (points de pourcentage)	-3	-3
n =	80	59

Remarque : Compte tenu du faible nombre de participants, les résultats des anciens prestataires de l'assurance-emploi qui étaient des jeunes et qui ont participé au SAFA (80) et aux SAE (59) devraient être interprétés avec prudence.

Participants (Autochtones)

Principales constatations

À la suite de leur participation au SAFA et aux SAE, les prestataires actifs et les anciens prestataires de l'assurance-emploi qui étaient des Autochtones :

- avaient des revenus annuels moyens plus élevés;
- avaient eu moins recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale;
- ont connu une baisse de l'incidence d'emploi, ce qui peut être attribué en grande partie aux départs à la retraite des participants.

De 2009 à 2012, 690 participants au Nunavut étaient des Autochtones, ce qui représente près de 95 % des participants.

Le tableau 9 présente le profil des Autochtones ayant participé aux programmes. Parmi les informations, on retrouve leur sexe, leur âge, leur état matrimonial, leur niveau de scolarité, leur profession et leur secteur d'activité. Les informations concernant leur niveau de scolarité, leur profession et leur secteur d'activité sont basées sur le dernier emploi qu'ils ont occupé avant de demander des prestations d'assurance-emploi.

Tableau 9. Profil des participants (Autochtones) au Nunavut de 2009 à 2012

Catégories	Prestataires actifs	Anciens prestataires
Nombre de participants	213	477
Sexe	Femme = 24 % Homme = 76 %	Femme = 32 % Homme = 68 %
Âge	30 ans et moins = 38 % 31 à 54 ans = 59 % 55 ans et plus = <10 participants	30 ans et moins = 37 % 31 à 54 ans = 59 % 55 ans et plus = 4 %
État matrimonial	Marié ou conjoint de fait = 52 % Célibataire = 40 % Veuf/divorcé/séparé = 6 %	Marié ou conjoint de fait = 51 % Célibataire = 40 % Veuf/divorcé/séparé = 6 %
Niveau de scolarité ou de compétences	Études secondaires ou formation professionnelle = 27 % Formation en cours d'emploi = 43 % Formation collégiale, professionnelle ou d'apprenti = 23 % Diplôme universitaire = 5 %	Études secondaires ou formation professionnelle = 26 % Formation en cours d'emploi = 40 % Formation collégiale, professionnelle ou d'apprenti = 26 % Diplôme universitaire = 5 %
Trois principaux groupes professionnels	Autres travailleurs manuels = 31 % Travailleurs qualifiés et artisans = 17 % Travailleurs manuels semi-spécialisés = 14 %	Autres travailleurs manuels = 27 % Travailleurs manuels semi-spécialisés; autre personnel de la vente et des services = 13 % chacun Travailleurs qualifiés et artisans = 12 %
Trois principaux secteurs d'activité	Administration publique = 22 % Construction = 16 % Services immobiliers et services de location et de location à bail = 15 %	Administration publique = 27 % Construction = 14 % Commerce de détail = 11 %

*Il est possible que les valeurs dans ce tableau ne totalisent pas 100 % en raison de l'arrondissement ou de valeurs manquantes.

Le tableau 10 présente des résultats détaillés pour les participants autochtones. Par exemple, les résultats révèlent les faits ci-dessous.

- Les prestataires actifs de l'assurance-emploi qui étaient autochtones et qui ont participé au SAFA :
 - ont gagné 11 657 \$ de plus par année, en moyenne, pendant la période postérieure à la participation qu'au cours de la période antérieure à la participation;
 - ont réduit leur recours aux prestations d'assurance-emploi de 6 points de pourcentage et aux prestations d'aide sociale de 11 points de pourcentage;
 - ont connu une baisse de leur incidence d'emploi de 2 points de pourcentage.
- Les anciens prestataires qui étaient autochtones et qui ont participé aux SAE :
 - ont gagné 5 544 \$ de plus par année, en moyenne, pendant la période postérieure à la participation qu'au cours de la période antérieure à la participation;
 - ont réduit leur recours aux prestations d'assurance-emploi de 22 points de pourcentage et aux prestations d'aide sociale de 2 points de pourcentage;
 - ont connu une baisse de leur incidence d'emploi de 5 points de pourcentage.

Tableau 10. Résultats pour les participants autochtones (moyenne annuelle)

Indicateur	SAFA – prestataires actifs	SAFA – anciens prestataires	SAE – prestataires actifs	SAE – anciens prestataires
Revenus d'emploi (\$)	11 657	13 303	4 594	5 544
Prestations d'assurance-emploi (points de pourcentage)	-6	-21	-7	-22
Prestations d'aide sociale (points de pourcentage)	-11	-4	-4	-2
Incidence d'emploi (points de pourcentage)	-2	-5	-1	-5
n =	118	207	63	172

Remarque : Les résultats concernant les prestataires actifs qui étaient autochtones et qui ont participé aux SAE doivent être interprétés avec prudence compte tenu du faible nombre de participants (63).

5. Initiatives de formation ciblée⁷

L'objectif du programme Initiatives de formation ciblée est d'appuyer l'élaboration et la prestation de programmes de formation et d'emploi pour les résidents du Nunavut sans emploi qui doivent surmonter de multiples obstacles à l'emploi.

Il comprend une vaste gamme d'activités de formation financées qui portent sur :

- les compétences essentielles;
- les compétences favorisant l'employabilité;
- formation sur la maîtrise de la dynamique de la vie;
- la préparation à l'emploi (l'expérience en milieu de travail est préférable).

Avec des dépenses de 848 000 \$ au cours de l'exercice 2020 à 2021, les Initiatives de formation ciblée représentent près de 27 % des dépenses totales dans le cadre de l'Entente Canada-Nunavut sur le développement du marché du travail.

5.1 Organismes financés

Parmi les organismes financés, on compte :

- des fournisseurs de formation sans but lucratif;
- des corporations municipales;
- des organisations et sociétés inuites.

5.2 Enjeux ciblés sur le marché du travail

Les projets des Initiatives de formation ciblée visaient à remédier aux pénuries de main-d'œuvre et de compétences actuelles. Ces projets ciblaient également des populations de chômeurs précises, comme les jeunes, les personnes en situation de handicap, les personnes aux prises avec des problèmes de dépendances et les personnes sans abri.

En général, les projets financés ciblent les problèmes du marché du travail liés aux aspects suivants :

- obstacles à l'emploi rencontrés par une population cible;
- formation et mesures de soutien adaptées à une population ou à un secteur en particulier.

La majorité des projets examinés étaient conformes aux objectifs des programmes et aux activités admissibles.

⁷ De plus amples détails sur le programme sont disponibles dans une étude intitulée : *Horizontal evaluation of the Labour Market Development Agreements, Design and delivery of the Targeted Trainings Initiatives program in Nunavut*, 25 novembre 2021.

5.3 Partenariats

Le ministère des Services à la famille a confirmé que les responsables du programme ont mené des activités pour soutenir la formation et le maintien de partenariats dans le cadre des Initiatives de formation ciblée. Selon les titulaires de projets, le degré de participation des responsables du programme à l'établissement et au maintien de partenariats variait d'un projet à l'autre.

L'examen des documents de 7 projets confirme les éléments ci-dessous :

- Des partenariats ont été établis pour appuyer l'exécution de 4 des 7 projets.
- Les partenaires ont apporté des contributions en nature, par exemple en fournissant une expertise ou du temps de travail en vue d'appuyer la réalisation du projet.
- Parmi les activités de projets exécutées avec le soutien des partenaires, on trouve :
 - élaboration de la formation et d'autres ressources d'apprentissage;
 - création de possibilités d'expérience de travail pour les participants;
 - soutien aux participants pendant et après la participation.

5.4 Défis rencontrés et leçons apprises

Un questionnaire rempli par le ministère des Services à la famille et des entrevues avec des informateurs clés menées auprès des responsables du programme et de titulaires de projets ont révélé des défis liés aux éléments suivants :

- recrutement de titulaires de projets;
- mise en œuvre de projet, y compris le recrutement et la formation du personnel, le manque d'espace de formation et le manque de connaissances et de liens dans la collectivité;
- exécution de projet, y compris les conditions météorologiques, l'éloignement des collectivités, et le recrutement des participants;
- administration et surveillances des programmes, y compris les programmes qui se chevauchent, et le manque de clarté des exigences en matière de production de rapports.

Les répondants au questionnaire et les informateurs clés ont cerné plusieurs facteurs qui contribuent au succès du programme. Il s'agit notamment :

- de veiller à ce que les projets répondent aux critères d'admissibilité des programmes;
- de s'assurer que les critères de financement des programmes ont la souplesse pour relever des défis tels que les conditions météorologiques difficiles, l'éloignement des collectivités et les coûts liés à l'éducation non formelle;
- d'utiliser les rapports officiels et informels pour saisir l'information sur le programme.

5.5 Considérations clés pour le programme Initiatives de formation ciblée et l'élaboration des politiques

- **Considération clés 1** : Étant donné que les indicateurs de rendement actuels ne rendent pas compte de la diversité des activités financées dans le cadre des Initiatives de formation ciblée, il est important qu'EDSC et le Nunavut discutent des activités actuellement financées afin de formuler des recommandations sur la meilleure façon de rendre compte des résultats.
- **Considération clés 2** : Il est essentiel de partager les leçons apprises des projets réussis dans le cadre des Initiatives de formation ciblée. En particulier, pour les projets destinés aux employeurs (comme la formation sur le lieu de travail ou la formation parrainée par l'employeur) et ceux qui aident les collectivités et les secteurs économiques à surmonter les difficultés d'adaptation à l'évolution du marché du travail (contraction ou expansion).

6. Conclusion et recommandations

6.1 Résumé des constatations

L'analyse des résultats à moyen terme réalisée dans le cadre de l'évaluation fournit une évaluation de l'évolution de la situation des participants sur le marché du travail au fil du temps⁸. Dans l'ensemble, l'analyse des résultats montre que les prestataires actifs et les anciens prestataires de l'assurance-emploi qui ont participé au SAFA et aux SAE avaient :

- des revenus annuels moyens plus élevés;
- une dépendance moindre aux prestations de soutien du revenu du gouvernement;
- une incidence d'emploi plus faible⁹.

Lorsque le nombre de participants était suffisant, une analyse par sous-groupe a été effectuée pour les participants : les femmes, les hommes, les jeunes et les Autochtones. La plupart des résultats étaient similaires pour tous les participants. La seule exception était que les hommes qui étaient des prestataires actifs de l'assurance-emploi et qui ont participé aux SAE avaient une incidence d'emploi plus élevée après leur participation.

Une étude supplémentaire traite des lacunes d'informations relevées précédemment dans les évaluations de l'entente sur le développement du marché du travail pour les Initiatives de formation ciblée. L'étude a permis de relever un certain nombre de défis et de pratiques prometteuses, et de constater que le Nunavut utilise le programme pour :

- remédier aux obstacles à l'emploi que connaissent les populations cibles;
- offrir une formation et des mesures de soutien adaptées à une population ou à un secteur en particulier.

6.2 Recommandations

Depuis 2012, plusieurs études qualitatives et quantitatives ont porté sur des enjeux et des questions liés à la conception, à l'exécution et à l'efficacité des PEMS :

- Les études quantitatives ont permis de mieux comprendre les résultats des participants sur le marché du travail après la participation.
- Les études qualitatives ont permis de relever les difficultés particulières, les leçons apprises et les meilleures pratiques associées à la conception et au déploiement des PEMS. Chaque étude se

⁸ L'analyse des résultats ne permet pas de faire d'inférence quant à la mesure dans laquelle les changements découlaient réellement de la participation aux PEMS.

⁹ L'incidence d'emploi plus faible peut être attribuée, en partie, au départ à la retraite de certains participants.

penchait sur des considérations clés pour l'élaboration des programmes et des politiques ou pour la formulation de recommandations à cet égard.

L'évaluation des ententes sur le développement de la main-d'œuvre qui a été récemment achevée complète les études qualitatives consacrées aux EDMT. Cette évaluation s'est également appuyée sur des revues de la littérature. Elle fournit un éclairage unique sur les défis et les leçons apprises dans le cadre des efforts pour aider les personnes en situation de handicap, les Autochtones et les personnes plus éloignées du marché de l'emploi.

La plupart des résultats de cette évaluation proviennent de la conduite d'une analyse des résultats à moyen terme, fondée sur l'accès à des dossiers administratifs de haute qualité, confirmant ainsi l'importance de la capacité d'exploiter et d'intégrer les données administratives pertinentes.

Deux recommandations clés se dégagent de ces principales conclusions.

Recommandation n° 1 : On incite le Nunavut à communiquer ses leçons apprises, ses pratiques exemplaires et ses expériences de défis associés à la conception et à la mise en œuvre de programmes, et à en discuter. Ces discussions avec EDSC devraient être bilatérales ou multilatérales, ainsi qu'avoir lieu au sein du réseau de prestation de services, s'il y a lieu.

Recommandation n° 2 : On incite le Nunavut à poursuivre ses efforts pour maintenir et renforcer les dispositions relatives à la collecte de données en vue de soutenir la production de rapports, la mesure du rendement et les évaluations fondées sur les données à l'échelle nationale et territoriale.

7. Références

Emploi et Développement social Canada. *Rapports de contrôle et d'évaluation de l'assurance-emploi*. 2011 à 2022.

Emploi et Développement social Canada. *Horizontal evaluation of the Labour Market Development Agreements: Design and delivery of the Targeted Training Initiatives program in Nunavut*. Document interne, 2021.

Emploi et Développement social Canada. *Labour Market Development Agreements Process for Determination of Similarity*. Document interne, 2012. Disponible sur demande.

Emploi et Développement social Canada. *Evaluation of the Canada-Nunavut Labour Market Development Agreement – Cycle III: Examination of the medium-term outcomes from 2009 to 2017*. Document interne, 2021.

Annexe A. Liste des 7 études présentées dans le rapport de synthèse

Tableau A 1. Aperçu des études présentées dans ce rapport

Étude*	Données probantes obtenues	Méthodes	Période de référence	Période d'observation
<i>Examination of medium-term outcomes from 2009 to 2017</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Profil des prestataires actifs de l'assurance-emploi et des anciens prestataires au Nunavut • Résultats selon le type de prestataire et le sous-groupe 	<ul style="list-style-type: none"> • Examen des résultats avant et après la participation au programme 	Participants pendant la période de 2010 à 2012	Jusqu'à 12 années (5 années avant la participation, 1 ou 2 années pendant la participation et 4 à 5 années après la participation)
<i>Design and delivery of the Targeted Training Initiatives program in Nunavut</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Conception et exécution du programme • Défis rencontrés et leçons apprises 	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan documentaire • Questionnaire rempli par le ministère des Services à la famille • 5 entretiens menés auprès de 5 informateurs clés (1 auprès d'un responsable de programme et 4 auprès de titulaires de projets) 	2018 à 2020	Conception et exécution au moment de la collecte de données

*Remarque : Les études sont disponibles en anglais seulement.